



FOYERS

SONACOTRA

EN LUTTE



27 em
MOIS
DE GREVE
DES
LOYERS



à Orly le 20 mars 77

VIVE LE RETOUR DE NOS CAMARADES EXPULSES

Il aura fallu un an pour que la justice reconnaisse ce que des dizaines de milliers de manifestants ont criés le 23 Avril 1976

"RETOUR DE NOS CAMARADES"

Le jugement du conseil d'état le 9 mars, ne faisait que reconnaître ce que nous disons tous ; nos frères délégués sont expulsés parcequ'ils disent la vérité, parcequ'ils ne supportent plus d'être exploités et de se taire, et ne veulent plus vivre dans les foyers prison.

L'expulsion de nos camarades était une mesure d'intimidation pour que notre lutte s'arrête et pour calomnier nos frères travailleurs immigrés qui luttent.

Le retour en France de 7 de nos camarades a été triomphal, nous étions des centaines de résidents à les attendre à Orly

pour leur apporter notre soutien et aussi nous retrouver des centaines de résidents de tant de foyers qui se sont tous mobilisés pour ce moment la "le retour de nos frères". En fait nos camarades ne sont revenus que parce que notre mobilisation, a continué et parce que les résidents des foyers ont continué la grève.

Le combat continuera pour le retour de tous nos camarades déjà il faut se battre encore pour le maintien de nos camarades en France contre la commission d'expulsion qui les menacent.

Nos délégués se sont battus pour que tous les résidents et tous les immigrés vivent dignement ils ont eu raison !

Notre lutte est juste, continuons la lutte contre les expulsions et pour le retour de tous nos camarades ainsi que la satisfaction de toutes nos revendications.

POURQUOI LE JOURNAL ?

Le Comité de Coordination a récemment pris la décision de publier tous les mois un journal d'information rédigé par les résidents des foyers dans le but de mieux faire connaître notre lutte à tous les travailleurs, de donner plus d'informations à ceux qui nous soutiennent et afin de faire face à toutes les informations mensongères et calomnieuses que tentent de faire passer la SONACOTRA et les traîtres à notre lutte.

Notre lutte est juste. Elle s'insère dans le cadre général des justes luttes de la classe ouvrière de France, dont nous sommes partie intégrante. Dans les usines, nous, travailleurs immigrés luttons avec nos camarades français, tout autour de nous, nous vivons avec ces mêmes camarades. Et nous avons le droit comme tous les travailleurs de vivre dans des logements salubres et à la mesure de nos moyens. Nos libertés fondamentales ne doivent souffrir d'aucune restriction.

Pour que les résidents prennent en main l'information sur la lutte, Pour que dans les usines et dans les quartiers, les travailleurs français et immigrés soient informés sur la véritable lutte des résidents dans les foyers SONACOTRA, "FOYER SONACOTRA EN LUTTE" sera ouvert à tous les résidents pour écrire, s'exprimer sur leurs problèmes de travailleurs immigrés et donner leur point de vue sur la lutte.

Nous demandons à tous ceux qui ont des critiques à formuler de nous les faire parvenir; elles seront publiées.

DECLENCHEMENT DE LA GREVE

A la suite d'augmentations injustifiées et de conditions de vie oppressives à l'intérieur des foyers, sous l'encadrement des gérants racistes, provocateurs et diviseurs, recrutés par la Société suivant deux critères:

- 1- être un ancien militaire
- 2- avoir fait deux campagnes coloniales (guerre d'Algérie ou d'Indochine)

nous avons décidé à l'unanimité en assemblée générale de cesser de payer nos loyers, trop élevés, par rapport aux conditions de logement qui nous sont offertes et de boycotter le règlement intérieur répressif qui nous a été imposé par la SONACOTRA et qui nous enlève nos libertés les plus élémentaires.

C'est ainsi que débuta notre juste lutte en Janvier 75, au foyer Romain Rolland à St Denis tout d'abord, puis se propagea à de nombreux foyers de la région parisienne, pour atteindre en Février 76 le chiffre de Cinquante foyers en grève.

Dans chaque foyer en grève, des assemblées générales se tiennent où les résidents élisent démocratiquement leurs délégués, qui seront chargés par eux de veiller au bon fonctionnement de la lutte, de les représenter et de défendre leurs intérêts.

Les résidents des foyers Sonacotra se sont donnés leur propre système d'organisation. L'ensemble des résidents constitue l'ASSEMBLEE GENERALE, qui se réunit au moins tous les quinze jours.

Un COMITE DE RESIDENTS DELEGUES, démocratiquement élus par l'assemblée générale, exerce, sous son contrôle, les tâches de grève et mène l'orientation générale de la lutte. Il se réunit hebdomadairement.

Tous les foyers SONACOTRA en grève se sont réunis pour former le COMITE DE COORDINATION DES FOYERS SONACOTRA en grève, où chaque foyer est représenté par deux délégués élus.

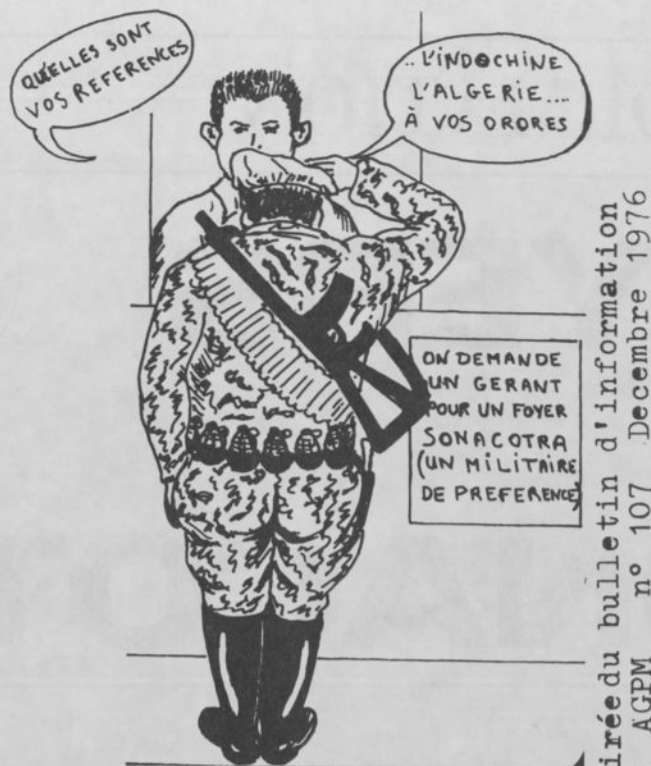
Son fonctionnement :

L'ensemble des délégués mandatés par leurs foyers constitue l'assemblée plénière du Comité de Coordination, seule instance de décision, habilitée à prendre toutes initiatives relatives à l'orientation de la lutte et à son développement. Elle mène les tâches de popularisation de la grève, et est le seul représentant des foyers en lutte.

Pour exécuter les tâches de la lutte, elle a élu un bureau composé de six membres et mis en place sept commissions de travail :

Les commissions sont ouvertes à tous les résidents.

Le Comité de Coordination est indépendant de tout parti politique et de toutes organisations syndicales.



• Foyer SONACOTRA à ARGENTEUIL (95) recherche militaire retraité ayant séjourné en AFN - pour tx. bureau et entret. - Salaire : 2200 F net mensuel - Logt F4 - Chauff. gaz - élect. - garage gratuits Adresser Candidatures à : M. Daniel COULAS - Foyer Hôtel SONACOTRA - Rue de La Butte Blanche - 95000 ARGENTEUIL.

LES RESIDENTS INFORMENT:

Les gérants racistes et provocateurs:

Les gérants refusent de faire des attestations de logement aux résidents en grève et tentent de faire régler des problèmes purement locatifs par l'intermédiaire des commissariats.

==

Au foyer de Nantes (route de Rennes, Pont de Cens) le gérant refuse de donner des chambres de 16 m2 aux immigrés. Ils n'ont droit qu'aux chambres de 6 m2.

==

Au foyer de Massy, le gérant enlève sa veste devant les résidents. Il dit : "vous voulez la bagarre, je suis là."

==

Au foyer de Montreuil, le gérant donne la seule salle culturelle des résidents et l'équipement de foot à la Municipalité.

COMMISSION CULTURELLE

CREER UNE ANIMATION CULTURELLE DANS LES FOYERS.

Avant la grève :

Dans les foyers, il n'y a jamais eu d'animation et pourtant les charges d'animation sont de 43,86 francs par mois et par personne.

Depuis la grève, les Comités de résidents, les résidents de chaque foyer ont montré qu'on pouvait faire nous-mêmes notre animation (une animation faite par des travailleurs, pour servir la lutte, et permettre à nos frères résidents de participer à leur culture, et montrer qu'en tant que travailleur nous pouvons organiser des soirées, des débats. Comme cela a été fait dans certains foyers, pour les résidents par exemple :

au foyer de Montreuil, où tous les résidents ont participé, on pense aussi prendre en main notre propre bibliothèque où nous aurons les livres qui nous intéressent, des livres sur la vie de nos peuples, et non seulement ce que nous proposons les gérants de la Sonacotra (Trois mousquetaires, Chat Botté...)

Pour développer une bonne animation culturelle, le Comité de Coordination a créé une commission culturelle, et des délégués ont pris l'initiative pour proposer en étroite liaison avec les résidents une animation culturelle et artistique, qui permet aux travailleurs de s'exprimer.

Comme cela, la Commission culturelle a pu organiser des soirées et des débats, dans les foyers où certains groupes artistiques et culturels ont participé.

Groupe Foudre, Images du Peuple, la chorale de la Communarde, Collectif l'Assifa, 18 Mars, chorale étudiante turque, équipe ORTF

Ensemble, nous avons fait: un montage-diapo, 17 copies sont prévues pour la province.

film sur le meeting du 23 octobre 1976,
des chansons sur la lutte
calendrier 77
des séries de photos pour le soutien,
linogravures, peintures, brochures (de l'Union Culturelle)
affiches, tee-shirts.

Travail en cours :

le grand film sur la lutte
une pièce de théâtre
un autre montage-diapo
disque ou cassette sur la lutte
d'autres chansons en plusieurs langues,
un livre qui retrace la lutte.

La Commission culturelle s'occupe aussi de faire que les résidents des foyers renforcent leurs liens entre eux et trouvent leur propre expression culturelle.

Déjà dans un certain nombre de foyers, des travailleurs prennent des initiatives (par exemple, un groupe de résidents dans un foyer -Champigny- travaillent à mettre en scène une pièce de théâtre), dans un autre foyer, -Chelles- ils travaillent à un montage-diapo.

Beaucoup de camarades commencent à écrire des chansons et des poésies que la Commission collecte (il y a déjà une brochure des chansons sur la lutte)

La Commission Culturelle travaille à aider les initiatives pour qu'elles continuent et appelle le maximum de résidents à participer à s'exprimer.

Tout le travail qui est fait ou qui est en voie, montre la vie nouvelle qui est en train de naître dans les foyers.

CONTRE LA REPRESSION POLICIERE

En mai 1976 des recours en conseil d'état furent déposés par le comité de coordination pour demander le sursis à exécution de l'expulsion de nos *18 camarades.

Le 9 mars 1977 les dossiers de 9 de nos camarades passaient devant le conseil d'état, qui s'est prononcé favorablement sur le cas de 7 de nos délégués, apportant ainsi un démenti aux calomnies du ministère de l'intérieur, et reconnaissant par la l'arbitraire de la procédure d'expulsion d'urgence que le ministre de l'intérieur a appliqué. Il faut quand même savoir que le conseil d'état a confirmé les mesures contre nos camarades FERREIRA et BEN AMOR alors qu'ils ont été expulsés pour les mêmes raisons.

Le 7 avril 1976 la police investit BRUTALEMENT le foyer Sonacotra de Champigny aux premières heures du jour. Elle embarque 2 délégués et 2 camarades Ferreira José, portugais, et le camarade Ben Amar, algérien. Elle les conduit brutalement et directement à l'aéroport vers leur pays d'origine.

Le vendredi 16 avril à 5 heures du matin la police encercle les foyers de St Denis, Pierrefitte, Sevran, Nanterre, Bagnolet, et Genevilliers. Elle défonce les portes, matraque les délégués, les embarque sans même leur laisser le temps de s'habiller et de prendre leurs affaires. Seize délégués, algériens, marocains, tunisiens, maliens et portugais se retrouvent dans l'avion en direction de leurs pays d'origine.

Mais c'est l'indignation dans les foyers. Les assemblées générales se font dans tous les

Foyers en grève, il y a discussion sur la lutte. Dans les assemblées, les résidents ajoutent à la plate-forme revendicative : retour des camarades expulsés. On décide aussi de la manifestation du 24 avril.

LA MANIFESTATION

Nous serons 15 000 travailleurs français et immigrés à manifester de Barbès à Ménilmontant, CONTRE LA REPRESSION POLICIERE, POUR LE RETOUR DE NOS CAMARADES ET LA VICTOIRE DES RESIDENTS DE LA SONACOTRA EN LUTTE CONTRE LES FOYERS PRISONS.

C'est pour la première fois qu'il y avait autant de travailleurs immigrés et français qui luttent au coude à coude contre le même ennemi.

Face à cette mobilisation, le ministre de l'Intérieur ne parle plus de son projet d'expulsion de 190 délégués des différents

Il y a eu une plainte devant le tribunal administratif

pour réclamer le retour de nos camarades expulsés.

Il a fallu 72 jours pour que le ministre réponde à notre plainte, ce fut des rapports de police bidon contre nos camarades dans lesquels on les accuse de violences, de menaces contre les gérants, d'avoir imposé la grève aux résidents. Tout cela n'est que calomnies et faux témoignages.

Les résidents de tous les foyers ont fait des pétitions pour dire que s'il y a grève, chaque résident en grève est responsable et que l'accusation du ministre de l'Intérieur est fautive, et même calomnieuse.

Pour cela, la lutte pour le retour de nos camarades continue.

Aujourd'hui le ministre de l'intérieur ne veut pas excepter le retour de nos frères mais 7 de nos camarades sont déjà de retour

Nous nous battons pour qu'ils restent en France malgré une nouvelle procédure qui commence contre eux.

Le ministre des expulsions veut les passer en commission d'expulsion en deux fois /
- Le 8 avril à la préfecture de NANTERRE
- Le 13 avril à la préfecture de BOBIGNY.

Nous serons nombreux pour refuser la commission d'expulsion et soutenir nos frères

LES SAISIES ARRETS SUR SALAIRES :

Dernier recours de la Sonacotra

Depuis le début de la grève, la SONACOTRA n'a pas cessé de menacer les résidents en grève. Après les interventions auprès des consulats et ambassades de nos pays, le recours à l'expulsion de nos frères délégués par le Ministère de l'Intérieur, les intimidations par lettres recommandées par huissier à tous les résidents, les interventions auprès de patrons pour faire pression sur les résidents en grève (comme à Citroën),

La SONACOTRA a choisi le terrain des saisies arrêts sur salaire, elle sait que les patrons la soutiennent.

Pour cela, au mois d'octobre 76, elle a demandé aux tribunaux de chaque région de se prononcer contre les résidents des foyers pour pouvoir faire une saisie-arrêt sur salaire, alors que nous, résidents des foyers nous avons déposé plainte le 14 juin 1976 pour pratique de prix illicites.

Cette plainte pose le problème que nous contestons, le prix des loyers, et comme la SONACOTRA n'accepte pas le statut de locataire, nous demandons la reconnaissance du statut de locataire.

Notre plainte n'a pas encore été examinée alors que celle de la SONACOTRA venue bien après était prise en considération.

Le 7 novembre, le premier foyer qui passait en justice était le foyer de Montreuil.

La SONACOTRA prévoyant de gagner partout, attaquera en justice tous les autres foyers. Mais ce n'est que les tribunaux de Seine

St Denis qui accepteront la saisie pour le foyer de Pierrefitte Montreuil, St Denis.

Dans le département 92 :
L'affaire est en cours, un expert a été désigné par le tribunal pour faire une enquête sur le prix, mais la saisie arrêt a été acceptée. (1)

Dans les autres départements, dans le 91, 94 et 95 :
pour Gonesse, Sannois, Argenteuil, Cormeilles en Parisis, St Ouen l'Aumône, Champigny, Corbeil, Massy, le tribunal n'a pas donné son accord pour la saisie-arrêt.

Dans le 94 : à Nogent, le tribunal a décidé d'aller sur place au foyer de Champigny pour prendre sa décision, il a constaté effectivement les conditions où nous vivons et n'a pu que refuser la saisie arrêt estimant que la demande de la SONACOTRA n'est pas légitime.

Pourquoi dans les différents tribunaux de la région parisienne, la justice n'a pas statué de la même façon, est-ce que la justice n'est pas partout pareille ou est-ce que dans la Seine St Denis, la SONACOTRA a beaucoup d'amis jusque dans les tribunaux ? (2)



JE FERAI REMARQUER
A VOTRE HONNEUR
QU'ILS SONT BIEN MIEUX
QUE DANS UN BIDON
VILLE ..."

(L'AVOCAT DE LA SONACOTRA)

Voilà un Bourgeois ! Un gros bourgeois qui ne diffère en rien des autres bourgeois



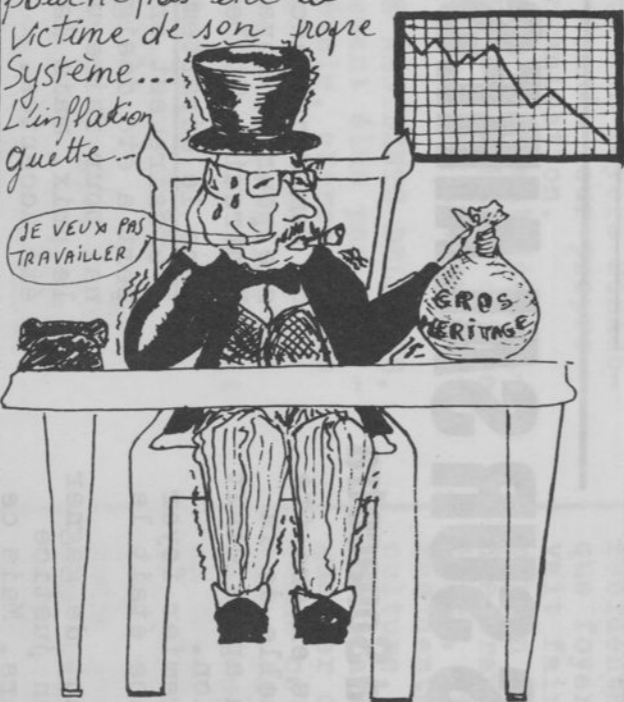
De face

de profil

Position de recherche de Profit

C'est l'âge ingrat où tout Bourgeois cherche à faire un gros placement pour ne pas être la victime de son propre système... L'inflationquette...

JE VEUX PAS TRAVAILLER



Claudio Pétin Tu es homme de cœur c'est un noble sacrifice pour la FRANCE



ET C'EST D'ABORD CE QU'ON APPELLE DE SPECULATION SUR LES TERRAINS... QUOI! UN BIDON VILLE!... DETRUISEZ LE... IL FAUT ASSAINIR LE PAYS

ALLO! ...TROP LOIN DU TRAVAIL... ET LES TRANSPORTS EN COMMUN ALORS RACHETE!

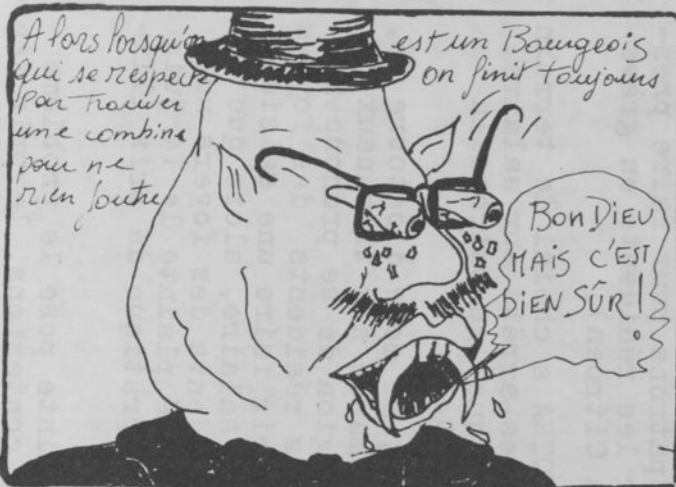


QUOI! UN AEROPORT A COTE QUI FAIT DU BRUIT... C'EST PRATIQUE POUR LES EXPULSER... HE HE... RACHETE LETERRAIN!

UNE AUTOROUTE UN CHEMIN DE TER TOUJOURS... C'EST SA LE PROGRES C'EST LES TERRAINS CHERS!

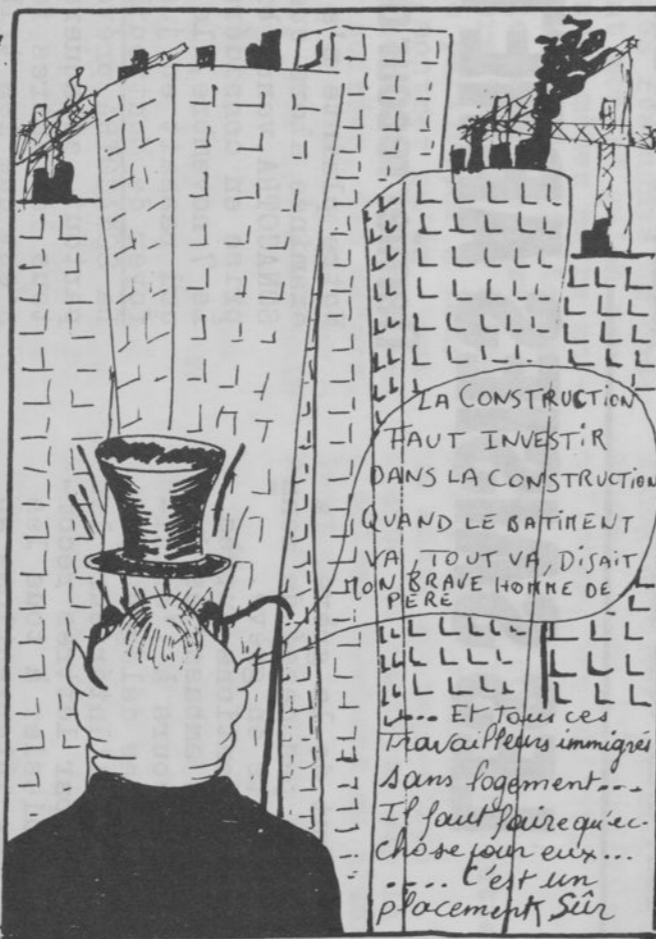


les luttes ouvrières la pauperisation le Talonement...



Alors lorsqu'un bourgeois on finit toujours par trouver une combine pour ne rien faire

Bon Dieu MAIS C'EST BIEN SÛR!



LA CONSTRUCTION HAUT INVESTIR DANS LA CONSTRUCTION QUAND LE BATIMENT VA, TOUT VA, DISAIT MON BRAVE HOMME DE PERE... ET TOUS CES TRAVAILLEURS IMMIGRES SANS LOGEMENT... IL FAUT FAIRE QUELQUE CHOSE POUR EUX... C'EST UN PLACEMENT SÛR



Puis la construction effrénée...

1 DOUCHE, 1 WC PAR ETAGE SA SUFFIT... ET ÇA PERMET DE CASER PLUS DE PIAULES

COMMENT? 5 PIÈCES DE 12m²? JE VEUX 12 PIÈCES DE 5m² PAR ETAGE...

LES MESURES DE SECURITE! QUOI! ALLO! JE VOUS ENTENDS TRES MAL!



LES CHAMBRES SONT ETROITES... MAIS SA VIA PAS D'IMPORTANCE... ISSANTONS LE DROIT DE REUNION... HE HE!

HA HA MALE PRESIDENT EST TROP BON!



C'EST SÛR ICI ALLUMEZ! JE SUIS CLOSTROPHOBIC

C'EST POURTAI ECLAIRÉ HA LE PRESIDENT



HOMME SWEET HOME!

AUX INNOCENTS LES MAINS VIDES

ALORS POUR LES PAVILLONS DE CAMPAGNE JE VEUX DUMARTE ET DES BOISERIES... MAIS NON CRETIN! PAS POUR LES RESIDENTS... C'EST POUR MOI!

A SUIVRE